

possible être placées au centre de l'exploitation." Ce principe, comme il est facile de le comprendre, a moins d'importance pour les petites fermes; mais dans les grands établissements où on néglige d'en faire l'application, non-seulement on éprouve des pertes de temps inévitables; un surcroît de travail et de très-grandes difficultés pour la surveillance des travaux, mais les pièces de terres qui se trouvent très-éloignées, par suite de l'emplacement mal choisi pour les bâtiments, sont cultivées avec moins de soins ou abandonnées souvent à un misérable état de pâturage qui fait décroître leur fécondité.

On conçoit, d'après cela, combien il est désavantageux, ainsi qu'on le voit dans une foule d'endroits, de placer les maisons de ferme dans les villages et à une distance très-grande quelquefois des terres qu'on y exploite.

Dans tous les cantons les mieux cultivés de la-Belgique, il n'y a que les marchands, les artisans et les journaliers qui habitent les villages; toutes les maisons de ferme sont placées au milieu des champs qu'on y cultive; c'est en grande partie à cet état de choses que Schvercz attribue les progrès si remarquables de l'agriculture dans ce pays.

Il est quelques circonstances où on peut s'écarter du principe qui exige qu'on place les bâtiments au centre de l'exploitation ou à peu près; telles sont celles où l'on est obligé de se rapprocher d'un cours d'eau soit pour abreuver les animaux, soit pour les usages domestiques, soit pour mettre en mouvement une machine à battre, celles enfin où la nécessité force de se rapprocher d'un chemin public, etc.; c'est au propriétaire d'une terre à peser les avantages et les inconvénients des divers emplacements, et à se décider pour celui qui lui procurera dans son exploitation la plus grande économie de main-d'œuvre et de capitaux.

*Situation et orientation de la maison d'une ferme.*—Une maison de ferme ne doit pas être située sur le sommet d'une colline ou sur un sol plat; on doit la placer, quand on le peut, sur un terrain très-légèrement en pente et à l'exposition du midi. Cette exposition peut au reste varier suivant les localités. Le lieu où on l'établira sera parfaitement sec, afin que les bâtiments soient plus sains et qu'on puisse aisément les maintenir chauds et propres; il sera d'un accès facile pour les animaux et les voitures; il s'éleva suffisamment au-dessus du niveau du domaine pour qu'on puisse apercevoir d'un coup-d'œil la plus grande partie de celui-ci, et tous les travailleurs qui opèrent sur un point quelconque. Le bord d'un petit ruisseau sur un sol sablonneux ou graveleux est une situation à la fois agréable, salubre et commode, mais désavantageux au contraire sur les terres glaiseuses et fortes. On évitera toujours les localités basses et marécageuses qui nuisent à la santé des hommes et des animaux et affaiblissent leur vigueur et leur énergie et celles où l'on est trop exposé aux influences d'un soleil d'été brûlant ou à la fureur des vents, des orages ou des ouragans. Dans les bas fonds en terres tanées et où l'atmosphère est constamment saturé de vapeurs, les charrois et les travaux sont toujours pénibles et les bâtiments malsains et humides; en outre, ceux-ci s'y détériorent très-prompement, et les récoltes, quoique rentrées en bon état, y contractent une moisissure ou même de la moisissure qui diminue leur valeur ou leur cause de notables avaries.

*Le groupement des constructions.*—Ce groupement, qui mérite la plus sérieuse attention quand on dresse le projet d'une maison de ferme, puisqu'il doit procurer des avantages nombreux et permanents, ne saurait être le même pour tous les établissements ruraux et doit être modifié

suivant que les bâtiments sont destinés à une ferme à grains ou à pâturages ou à un établissement où l'on élève des animaux, à celui où l'on engraisse le bétail, etc.

Lorsqu'on construit une maison de ferme il est de la plus haute importance, suivant l'opinion d'un agronome anglais, de grouper convenablement les bâtiments d'exploitation; il est rare qu'on puisse ensuite corriger les fautes qu'on a commises en ce genre sans de grands sacrifices. Des dispositions locales peuvent, il est vrai, sur un établissement, modifier ce groupement, mais une maison de ferme n'est construite sur un beau modèle que lorsque tous les travaux peuvent s'y exécuter de la manière la plus rapide et la plus économique. Parmi les conditions principales, nous rangeons un accès facile de l'emplacement des meules à la machine à battre ou à la grange, et de la grange aux greniers; le rapprochement des magasins à fourrages ou des silos, celliers ou caves à racines, des étables ou écuries, le choix judicieux de l'emplacement pour la fosse à fumier et pour les eaux qui servent à abreuver le bétail, la bonne disposition des magasins où sont renfermées les récoltes, tant pour en faciliter la rentrée que pour en accélérer le chargement, une disposition favorable à la surveillance de tous les travaux, etc. Avec des bâtiments bien groupés, on obtient avec moins de soins vigilants, plus de travail des journaliers ou domestiques, et on éprouve moins de perte dans les transports.

*Bâtiments trop restreints ou trop vastes.*—Les bâtiments trop restreints ou trop vastes sont également désavantageux. Dans le premier cas, le service par suite de l'encombrement, se fait avec peine; les animaux sont mal garantis contre les rigueurs de l'hiver et on risque, surtout dans les années abondantes, de perdre une partie des récoltes, faute de pouvoir les abriter. Les bâtiments trop étendus n'ont pas moins d'inconvénients: d'abord les capitaux qui ont été avancés pour leur construction ne produisent qu'un faible intérêt, mais de plus une maison de ferme trop vaste ou qui contient des bâtiments superflus multiplie sans utilité les soins de la surveillance, favorise les infirmités des serviteurs et elle occasionne toujours une augmentation de travail et un surcroît de dépenses pour la clore et la conserver en bon état.

Pour connaître l'étendue qu'on doit donner à des bâtiments, il faut déterminer la superficie que conviendrait les uns d'après le nombre des animaux de trait ou de bêtes de rente qu'ils doivent recevoir, et la capacité des autres, d'après le volume et le poids des récoltes qu'on doit y rentrer. Dans le premier cas il faut avoir égard à la taille et la race des animaux et à leur mode d'alimentation.

Le nombre des animaux domestiques d'un établissement rural est ordinairement dans un rapport constant avec l'étendue de l'exploitation, et avant de la construire, cette étendue doit être connue. On pourra donc aisément calculer le nombre et l'étendue des bâtiments nécessaires pour les loger tous, tant en santé qu'en état de maladie; car le nombre des bestiaux de chaque espèce étant connu, on sait la place que chacun d'eux doit tenir dans son logement pour être sainement et commodément.

On calculera aussi facilement le nombre et la capacité de ces bâtiments, au moyen de produits présumés des terres de l'exploitation, dont l'étendue et la fertilité sont connues.

On supputera de la même manière le nombre et l'étendue des chambres à blé, des greniers à avoine, des celliers, des caves, etc., de l'établissement; seulement on pourra modifier les résultats de ces calculs, et fixer les dimensions de ces différents emplacements, d'après les usages locaux et les